



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 septembre 2026

DATE DE CONVOCATION
18 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Daniel BAUCHET, M. Alain BEAUNE, Mme Bernadette BERGER (pouvoir de M. Martial PARIZOT), Mme Catherine BONIN, Mme Amélie BOUCHET-GELIN, M. Hubert BOURGOGNE, M. Gilles BRACHOTTE, Mme Martine BRUEY, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Jacqueline DALLA TORRE, M. Sébastien DONET, Mme Audrey DUPUIS, M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Dominique XOLIN), M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Pascal GALAND, Mme Françoise GAUTHEROT (pouvoir de M. Jérôme THEVENEAU), M. Olivier GAUTHRON (arrivé à 18h50), M. Simon GEVREY (pouvoir de M. Jérôme MASSON), Mme Brigitte GOMIOT, M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, Mme Aline GRANDJEAN (pouvoir de M. Laurent POST), M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE, M. Patrice LIEBELIN (suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND), M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Cédric PERRIER, Mme Rachelle PETIT, Mme Sarah ROUILLON, Mme Marie-Jo TROUSSEL.

Étaient absents : M. Benjamin BONIN, Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), M. Olivier GAUTHRON (absent de 18h30 à 18h50), M. Denis JORAND (suppléant de M. Emmanuel PONTILLO), M. Jérôme MASSON (pouvoir à M. Simon GEVREY), M. Martial PARIZOT (pouvoir à Mme Bernadette BERGER), M. Emmanuel PONTILLO, M. Sylvain PORCHEROT, M. Laurent POST (pouvoir à Mme Aline GRANDJEAN), M. Bernard SOUBEYRAND (suppléé par M. Patrice LIEBELIN), M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir à Mme Françoise GAUTHEROT), M. Dominique XOLIN (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux finances, aux ressources humaines.

Membres en exercice	45	Délibération n°24/09/2026/01
Présents	35	Objet : Désignation du secrétariat de séance
Pouvoirs	06	
Votants	40	

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président rappelle que l'article L. 2121-15 du même code prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétariat de séance, dont le rôle consiste principalement dans la rédaction des procès-verbaux.

Si aucune candidature n'émerge de l'assemblée, Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux Finances, aux ressources humaines, à la mutualisation, pour assurer le secrétariat de ladite séance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Mme Marie-Jo TROUSSEL n'ayant pas pris part au vote,

- DÉSIGNE Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux Finances, aux ressources humaines, à la mutualisation, comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2026.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 24 septembre 2026

Signé électroniquement par : Patrice ESPINOSA

Date de signature : 29/09/2026

Qualité : Présidence de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER